

■ **Chico Sanitaires, F. Andrea Lopez**, à Vevey (FOSC du 05.02.2003, p. 15). Par décision du 12 février 2004, le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 2423 du 09.03.2004
(02168372 / CH-550.1.033.003-9)